

## Faculté de médecine



MED 2

**Doctorat en médecine**


### Gestion du programme

**CEMD** Commission permanente de l'enseignement de l'école de médecine

Responsable académique : André Geubel

Secrétariat administratif : Marie-France Zabus

Contact : Laurence Acreman et Nadine Bussy

Tél. 027645020

E-mail [secretariat-med@uclouvain.be](mailto:secretariat-med@uclouvain.be)

### Présidents et vice-présidents :

- 3e doctorat (MED 23) : Michel Gersdorff et Jean-Marie Maloteaux
- 4e doctorat (MED 24) : Martin Buyschaert et Roger Detry

### Objectif de la formation

Les quatre années de doctorat comprennent des cours théoriques et pratiques, des cours cliniques et des stages ainsi que des cours à option. Dès le début du 2e cycle, l'étudiant est introduit à l'hôpital grâce au tutorat et aux stages d'immersion de 1er doctorat.

La formation médicale de base est intégrée sur 2 années et demi, au cours desquelles l'étudiant effectuera trois mois de stage. Les stages continus sont regroupés sur 1 an et demi (le second semestre du 3e doctorat et les 2 semestres du 4e doctorat).

### Conditions d'admission

Le programme est accessible au porteur du diplôme de candidat en médecine.

### Structure générale du programme

*A partir de 2008-2009, seule la troisième et la quatrième année de doctorat sont encore organisées.*

#### Troisième doctorat en médecine

##### 1er semestre

- secteur tête et cou (maladies nerveuses, oto-rhino-laryngologie, ophtalmologie, stomatologie)
- pathologie spéciale : dermatologie
- formation en éthique, déontologie, droit médical et santé publique (travail personnel principalement)
- certificats complémentaires facultatifs (ECG, médecine préventive, radioprotection)
- cours des filières (médecine générale, médecine spécialisées, etc) ; options

##### 2e semestre

- stages obligatoires et recommandés (3 périodes de 2 mois de janvier à juin)
- séminaires de médecine interne, chirurgie, gynécologie-obstétrique, pédiatrie

#### Quatrième doctorat en médecine

##### 1er semestre

- stages obligatoires et recommandés, comme au 6e semestre (3 périodes de 2 mois de juillet à décembre)
- stages hospitaliers agréés et organisés par le CUMG (3 périodes de 2 mois de juillet à décembre)

##### 2e semestre

*Stages à option (janvier à juin), 4 orientations :*

- formation spécifique en médecine générale
- stage de préparation à un concours de spécialité
- recherche
- santé publique (dont la médecine du travail)

### Contenu du programme

MED23 Troisième année d'études

La sixième année comprend successivement un semestre de formation théorique et un semestre complet de stages dont certains sont obligatoires et d'autres recommandés.

Les stages comportent des prestations d'interne hospitalier. Ils sont effectués successivement en chirurgie, médecine interne, pédiatrie et gynécologie-obstétrique soit dans les cliniques universitaires, soit dans les services hospitaliers belges ou étrangers agréés par la Faculté.

### Choix de l'orientation

En fonction des cours qu'ils choisissent (cours de filières), les étudiants peuvent se préparer à choisir une orientation : médecine générale, médecine spécialisée, autres (recherche, santé publique, médecine du travail, etc). Ils ne confirmeront définitivement l'orientation choisie qu'au terme de leur sixième année d'études pour la médecine générale et au terme de leurs stages obligatoires et recommandés pour les autres spécialités. Les étudiants qui choisissent l' **orientation médecine générale** doivent en effet être inscrits au CUMG dès le début du 4e doctorat (septembre).

Les étudiants qui choisissent l' **orientation médecine spécialisée** déposent leur demande de stage à option et s'inscrivent au concours pendant le mois de novembre du 4e doctorat.

Les étudiants qui choisissent une autre orientation ( **médecine du travail, santé publique, recherche**) ou sont **sans orientation** doivent se faire connaître avant le début des stages recommandés au secrétariat de la faculté et à l'administration des stages. En outre, les étudiants qui choisissent l'orientation santé publique doivent contacter le secrétariat de l'École de santé publique, et ceux qui choisissent l'orientation recherche biomédicale, la Commission des étudiants chercheurs.

### A. Enseignement

#### Cours communs obligatoires

*Les cours obligatoires se déroulent pendant les 10 premières semaines du quadrimestre.*

*Au cours du 1er quadrimestre du 3e doctorat, l'étudiant complète sa formation de base par des cours obligatoires.*

*Il personnalise sa formation en choisissant une filière et des cours à option.*

#### Secteur Tête et cou, coordonné par Chr. Sindic, comprenant les 4 cours suivants

<u>MEDI2300</u>	Maladies nerveuses[65h] (5 crédits)	Geneviève Aubert, Jean-Marie Maloteaux, Marie-Cécile Nassogne, Christian Raftopoulos, Christian Sindic (coord.), Kenou Van Rijckevorsel N.
<u>MEDI2307</u>	Ophthalmologie[20h+2h]	Michel Gersdorff
<u>MEDI2308</u>	Oto-rhino-laryngologie[20h+2h]	Hervé Reychler
<u>MEDI2309</u>	Stomatologie[9h]	
<b>Autres enseignements</b>		
<u>MEDI2310</u>	Dermatologie[20h]	Liliane MAROT
<u>MEDI2311</u>	Cliniques intégrées[15h]	Pascale CORNETTE, Olivier Gurné, Anne Jeanjean, Michel Lambert (coord.), Dominique Pestiaux, Dominique Vanpee
<u>MEDI2304</u>	Enjeux sociaux et éthiques de la santé et de la médecine (3e partie)[24h]	Mylene Botbol, Marie-Christine Closon, Alain Deccache, William D'Hoore, Michel Dupuis, Jean Laperche, Dominique Lison, Didier Moulin (coord.), Dominique Pestiaux, Luc Roegiers, Geneviève Schamps
MED2342 P	Système de santé et organisation médico-sociale [8h]	J.-M. Ketelslegers
<u>MED2380</u>	Prescriptions médicales[3h+14h] (1 crédit)	Pierre Chevalier, Cassian Minguet, Dominique Pestiaux (coord.), Daniel Vanthuyne

*[partim : 3h]*

*et un des 3 cours suivants*

<u>TECO2101</u>	Questions de sciences religieuses : lectures bibliques[15h] (2 crédits)	Claude Lichtert
<u>TECO2102</u>	Questions de sciences religieuses : christianisme et questions de sens[15h] (2 crédits)	Arnaud Join-Lambert
<u>TECO2103</u>	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique[15h] (2 crédits)	Philippe Goffinet

#### Cours spécifiques aux filières

*En fonction de son orientation future, l'étudiant doit choisir une filière parmi les suivantes :*

##### Filière médecine générale

Pour les étudiants qui choisissent cette filière, le 3e doctorat comprend,

- les cours communs obligatoires,
- les cours spécifiques obligatoires suivants, pré requis à l'inscription au CUMG en 4e doctorat et obligatoires pour le certificat des 200 heures :

<u>MEGE2331</u>	Aspects spécifiques de la psychologie médicale en médecine	Philippe Heureux (coord.), Philippe van
-----------------	------------------------------------------------------------	-----------------------------------------

<u>MED2370</u>	générale[15h] Gériatrie[15h] (1 crédit)	Meerbeek Pascale CORNETTE, Philippe Heureux, Philippe Meire, Didier SCHOEVAERDTS, Christian Swine (coord.)
<u>MEGE2323</u>	Eléments de thérapeutique d'urgence en médecine générale[15h]	Stéphan Clément de Cléty, Philippe Meert, Didier Thillaye du Boullay, Frédéric Thys, Daniel Vanthuynne (coord.)

- les cours à option :

*Les étudiants ne sont pas tenus de présenter obligatoirement un cours à option.*

*Le cours suivant leur est cependant recommandé de façon à permettre au futur médecin généraliste d'obtenir après son diplôme le certificat complémentaire en interprétation de l'électrocardiogramme :*

<u>INTR3290</u>	Interprétation de l'électrocardiogramme[45h+0h] (4 crédits)	Luc De Roy, Bernhard Gerber, Christophe SCAVEE (coord.)
-----------------	-------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------

### Filière médecine spécialisée et recherche

Pour les étudiants qui choisissent cette filière, le 3e doctorat comprend,

- les cours communs obligatoires,
- un cours d'urgence, à choisir entre le cours d'éléments de thérapeutique d'urgence en médecine générale (MEGE2323) ou le cours suivant :

<u>MED2346</u>	Séminaires de soins intensifs: le patient critique[20h] (2 crédits)	Stéphan Clément de Cléty, Luc-Marie Jacquet, Pierre-François Laterre (coord.), Olivier VAN CAENEGEM, Xavier WITTEBOLE
----------------	---------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

- les cours à option :

*Les étudiants doivent choisir au minimum un cours à option.*

### Filière médecine du travail

Les étudiants qui se destinent à la médecine du travail, qui est une spécialité médicale reconnue exercée à titre exclusif,

- ont intérêt, avant leur stage à option dans cette discipline, à suivre 30 heures de cours à option à choisir parmi les cours suivants :

<u>EDUS2241</u>	Santé du travail et de l'environnement (attention, ce cours est en proposition de modification)[30h] A	N.
-----------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

<u>MDTR3160</u>	Physiologie du travail[15h] (2 crédits)	Henri Nielens
-----------------	-----------------------------------------	---------------

<u>MDTR3270</u>	Législation médico-sociale[15h] (2 crédits)	Jacques Van Drooghenbroeck
-----------------	---------------------------------------------	----------------------------

- doivent choisir un des deux cours d'urgence ci-dessous :

<u>MEGE2323</u>	Eléments de thérapeutique d'urgence en médecine générale[15h]	Stéphan Clément de Cléty, Philippe Meert, Didier Thillaye du Boullay, Frédéric Thys, Daniel Vanthuynne (coord.)
<u>MED2346</u>	Séminaires de soins intensifs: le patient critique[20h] (2 crédits)	Stéphan Clément de Cléty, Luc-Marie Jacquet, Pierre-François Laterre (coord.), Olivier VAN CAENEGEM, Xavier WITTEBOLE

### Autres filières en santé publique

Pour les étudiants qui souhaitent s'orienter vers les métiers de la santé publique autres que la médecine du travail, aucun pré requis n'est obligatoire.




Leur programme est celui d'une des deux filières, médecine générale ou médecine spécialisée.

Il est cependant souhaitable qu'ils choisissent un ensemble de cours à option en rapport avec leur orientation future parmi les cours proposés par le programme de santé publique ou dans la liste des cours proposant une formation dans un domaine de la médecine sociale et de la médecine préventive.

### Liste des cours à option recommandés pour le 3e doctorat

La liste ci-dessous reprend les cours à option recommandés pour les étudiants à partir du 3e doctorat. Le type de cours est également indiqué : complément (C), cours " d'éveil " (Ev), préparation à un concours (PC) et le cas échéant si le cours fait partie, en priorité, d'un autre programme comme cours obligatoire (exemple : ESP : fait partie de programmes de l'école de santé publique).

<u>ANES2310</u>	Eléments avancés d'anesthésiologie[22,5h] (2 crédits)	Philippe Baele, Edith Collard, Marc De Kock (coord.), Philippe DUBOIS, Maximilien Gourdin, Jean-Marie Gouverneur, Patricia Lavand'homme, Amine Matta, Philippe Pendeville, Thierry Pirotte, Fabienne Roelants, Michel Van Boven, Michel Van Dyck, Francis Veyckemans
-----------------	-------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<i>PC</i>		
<u>CHG2200</u>	Chirurgie plastique[15h]	Romain Vanwijck
<i>C et PC</i>		
<u>DERM2112</u>	Dermatologie, théorie et clinique[18h+8h] (2 crédits)	Liliane MAROT
<i>[partim : 15h]</i>		
<i>C</i>		
<u>DERM2120</u>	Compléments de dermatologie[15h] (2 crédits)	Liliane MAROT
<i>C</i>		
<u>ESP3511</u>	Epidémiologie clinique: médecine basée sur les preuves (attention, ce cours est en proposition de modification)[15h] (2 crédits)	N.
<u>ESP3512</u>	Epidémiologie clinique: principes des essais cliniques (attention, ce cours est en proposition de modification)[15h+15h] (2 crédits)	N.
<u>ESP3560</u>	Principes et méthodes de médecine scolaire (attention, ce cours est en proposition de modification)[15h]	N.
<u>ESP3570</u>	Médecine scolaire (attention, ce cours est en proposition de modification)[30h+120h]	N.
<i>Ces 4 cours "ESP" font partie de programmes de l'Ecole de santé publique.</i>		
<u>INTR2430</u>	Nutrition humaine (attention, ce cours est en proposition de modification)[15h] (2 crédits)	Jean-Paul Thissen
<i>Cours obligatoire du programme de la licence en sciences biomédicales orientation nutrition humaine</i>		
<u>INTR3650</u>	Séminaire de médecine interne[45h] 	Philippe Collard, ANNE COLSON, Pierre Deprez, Cédric Hermans, Frédéric Houssiau, Michel Lambert, Jean-Pascal Machiels, Philippe Meert, Yves Pirson, Jean Renkin, Daniel Rodenstein (coord.)
<i>[partim : 15h]</i>		
<i>PC</i>		
<u>MED2252</u>	Stomatologie, théorie et clinique[6h]	Hervé Reychler
<i>C</i>		
<u>MED2300</u>	Séminaire de déontologie médicale[15h] (2 crédits) 	N.
<i>C</i>		
<u>MED2430</u>	Eléments de statistiques médicales (attention, ce cours est en proposition de modification)[15h+15h] (3 crédits)	William D'Hoore, Annie Robert
<i>Ev</i>		
<u>NEPE2310</u>	Compléments de neurologie infantile[15h] (2 crédits)	CHRISTINE BONNIER, Florence Christiaens, Marie-Cécile Nassogne
<i>C</i>		
<u>NEPE2311</u>	Diagnostics différentiels en neurologie infantile[15h] (2 crédits)	CHRISTINE BONNIER, Florence Christiaens, Marie-Cécile Nassogne
<i>C</i>		
<u>NEUR2190</u>	Questions cliniques de neurologie[15h] (2 crédits)	Patrice Laloux, Christian Sindic
<i>C</i>		
<u>OFTA2120</u>	Compléments d'ophtalmologie[15h] (2 crédits)	Patrick De Potter
<i>PC</i>		
<u>ORL2112</u>	Consultations journalières en oto-rhino-laryngologie[15h] (2 crédits)	Michel Gersdorff, Marc Hamoir
<i>C</i>		
<u>PSYC2144</u>	Psychosomatique II : pathologies médicales fonctionnelles, psychothérapie systémique et comportementale[15h] (2 crédits)	Denis JACQUES, Christine Reynaert (coord.)
<i>Ev</i>		
<u>PSYC2172</u>	Techniques de psychiatrie biologique et imagerie en psychiatrie[15h] (2 crédits) 	Eric Constant
<i>Ev</i>		
<u>RDGN2120</u>	Neuroradiologie[15h]	Guy Cosnard (coord.), Thierry Duprez, Cécile Grandin
<i>C</i>		

Les cours du programme du *certificat en gérontologie* (GERO 2CE) sont également accessibles en cours à option aux étudiants des doctorats en médecine.

## B. Stages

Les stages à temps plein débutent en janvier.

Au cours du 2<sup>e</sup> semestre du 3<sup>e</sup> doctorat et du 1<sup>er</sup> semestre du 4<sup>e</sup> doctorat, l'étudiant effectue 6 périodes de 2 mois de stages (4 périodes de stages obligatoires et 2 périodes de stages recommandés).


Les **stages obligatoires** se répartiront comme suit :

- Médecine (adultes) : 2 mois
- Médecine (enfants) : 2 mois
- Gynécologie-obstétrique : 2 mois
- Chirurgie : 2 mois.

Les étudiants doivent effectuer 2 périodes de 2 mois de stages dits recommandés dont la liste couvre l'ensemble des spécialités médicales.

Le catalogue des stages, maîtres de stages et des endroits de stages est disponible à l'Administration des stages. Les activités de stages sont consignées dans un carnet de stages et évaluées sur des formulaires officiels remis à l'étudiant.

Des **séminaires d'encadrement** sont organisés dans les différents départements dont :

<u>CHIR2360</u>	Discussion de cas de pathologie chirurgicale[15h]	Jean-Marie Collard, Axel FEYAERTS, Jean-François Gigot, Thibaut LEEMRIJSE, Jan Lerut (coord.), Alain Poncelet
<u>GYNE2360</u>	Discussion de cas de gynécologie[4h]	Jacques Donnez, Jean-Luc Squifflet
<u>INTR2360</u>	Discussion de cas de médecine interne générale[15h]	Dominique Vanpee (coord.), Jean Cyr YOMBI
<u>OBST2360</u>	Discussion de cas d'obstétrique[4h]	Pierre Bernard, Corinne Hubinont
<u>PEDI2360</u>	Discussion de cas de pédiatrie[7h] 	N.

Un règlement interne est remis aux étudiants dès le 2<sup>e</sup> doctorat. Il régit les dispositions pratiques des stages. Les *stages des pays en voie de développement* ne sont accessibles qu'aux étudiants qui ont suivi et présenté avec succès le cours d'Hygiène tropicale (MED 2180) et le cours Santé et développement (MED 2260) ou un autre cours agréé par la responsable des stages en pays en voie de développement (M. Malengreau), de façon à atteindre un total de 45 heures.

L'administration des stages, sur base du dossier de l'étudiant, examinera si les obligations de stages ont bien été remplies et informera le jury de 3<sup>e</sup> doctorat des manquements et absences relevés au cours du 2<sup>e</sup> semestre de cette année d'étude.

Au terme de chacun des stages obligatoires, l'étudiant doit présenter un **grand examen clinique** qui évalue globalement les connaissances théoriques et pratiques de la discipline concernée. Les notes de ces grands examens cliniques seront examinées en délibération de 4<sup>e</sup> doctorat.

## C. Certificats complémentaires

### Interprétation de l'électro-cardiogramme

Les étudiants et les médecins qui souhaitent obtenir le certificat d'aptitude en interprétation de l'électro-cardiogramme, suivent le cours :

<u>INTR3290</u>	Interprétation de l'électrocardiogramme[45h+0h] (4 crédits)	Luc De Roy, Bernhard Gerber, Christophe SCAVEE (coord.)
-----------------	-------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------

Le certificat sera attribué à l'étudiant qui a obtenu un minimum de **14/20** à l'examen.

### Médecine préventive

*Coordinateur : Unité d'épidémiologie - M. Malengreau.*

Pour répondre aux exigences imposées aux médecins qui souhaitent travailler dans les consultations de l'ONE, la Faculté de médecine assure une formation complémentaire de 30 heures dans le domaine de la médecine préventive du nourrisson et du jeune enfant.

<u>PEDI2190</u>	Formation complémentaire en médecine préventive du nourrisson et du jeune enfant[30h] (3 crédits)	Dominique BECKERS, Eddy Bodart, Naima Deggouj, Pierre-Louis Docquier, Geneviève FRANCOIS, Françoise SMETS, Dominique Tennstedt, David Tuerlinckx (coord.), Demet Yuksel
-----------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Cette formation est en outre accessible :

- aux médecins généralistes moyennant l'inscription à un cours isolé à l'UCL et aux généralistes en formation complémentaire spécifique à l'UCL (DES en médecine générale)
- aux pédiatres en formation à l'UCL sans inscription (cours à option),
- aux étudiants du DES en santé publique.

Un certificat est officiellement délivré par la Faculté de médecine au porteur du diplôme de docteur en médecine qui a obtenu un minimum de **12/20** à l'examen.

### Utilisation des rayons X en diagnostic médical

(A.R. du 07/09/1993, Moniteur belge du 15/10/1993)

*Coordinateur : B. Maldague.*

Les étudiants et docteurs en médecine qui souhaitent obtenir l'agrément ministériel pour l'utilisation des rayons X à des fins de diagnostic médical ou de traitement radioguidé dans le cadre de leur spécialité, suivent les cours suivants

<u>RDGN3120</u>	Principes, techniques et contrôle de qualité en imagerie médicale[25h+5h] (3 crédits)	Laurent Hermoye, François Jamar, Max Lonneux, Bernard Van Beers (coord.), Bruno Vande Berg
<u>RPR2002</u>	Compléments de radioprotection[20h+10h] (3 crédits)	Philippe Clapuyt, François Jamar, Pierre Scalliet (coord.), Patrick Smeesters

En outre, les candidats devront effectuer un **stage de 4 semaines** dans un service d'imagerie médicale reconnu par la Commission d'enseignement. Pour le cours RDGN 3120 et le stage, des dérogations peuvent être accordées par la Commission d'enseignement pour les médecins spécialistes ou candidats spécialistes dans certaines disciplines dont la cardiologie, pneumologie, gastro-entérologie, rhumatologie, anesthésiologie, chirurgie orthopédique et vasculaire, neurologie et neurochirurgie.

## MED24 Quatrième année d'études

### Introduction

La septième année peut se réaliser dans l'une des 4 orientations suivantes:

#### L'orientation en médecine générale

Cette orientation prépare l'étudiant au diplôme d'études spécialisées en médecine générale. Les étudiants qui choisissent cette orientation doivent être inscrits au Centre universitaire de médecine générale (CUMG) dès le début du 4e doctorat (septembre), pour pouvoir valider l'année de formation spécifique intra curriculum.

La sélection en médecine générale est limitée par le quota publié dans l'Arrêté royal relatif à la planification de l'offre médicale du 30/05/2002 publié au Moniteur belge du 14/06/2002.

#### L'orientation en médecine spécialisée

Le calendrier du second semestre pour les étudiants qui choisissent l'orientation en médecine spécialisée est adapté aux exigences liées à la procédure de sélection des futurs médecins candidats spécialistes.

Le nombre de postes disponibles dans les spécialités est déterminé par le quota publié dans l'Arrêté royal relatif à la planification de l'offre médicale du 30/05/2002 publié au Moniteur belge du 14/06/2002. L'accès à une spécialité est basé sur une épreuve de sélection.

Les étudiants s'inscrivent aux concours de spécialités auprès du président de la Commission de sélection concernée au début du 2e semestre du 4e doctorat. Pour la bonne organisation de leurs stages préalables aux concours, ils doivent déposer leur programme de stages auprès de l'administration des stages dès le mois de novembre de cette même année.

#### L'orientation recherche biomédicale

Cette orientation est ouverte aux étudiants qui se destinent à une carrière de recherche. Son programme est géré par la Commission des étudiants chercheurs.

Pour ces étudiants, le second semestre du 4e doctorat consistera en stages à temps plein dans un ou plusieurs laboratoires de recherche de la faculté.

Le programme, composé par l'étudiant et son promoteur, sera transmis **avant le 1er décembre** au président de la commission des étudiants chercheurs. Pour le 20 décembre, l'ensemble du programme sera approuvé par la commission qui avertira l'étudiant, son promoteur et le président du comité d'année du 4e doctorat.

#### L'orientation santé publique (y compris la médecine du travail)

Un tronc commun de formation dans les différents domaines de la santé publique peut servir de base à toute une série d'activités professionnelles (et éventuellement de formations complémentaires) ultérieures.

Ces pratiques très diverses se différencient de la formation médicale de base. L'accent est mis sur le préventif plutôt que sur le curatif, sur l'approche " programmes et population " plutôt que " soins et individus ", sur une fonction d'expert plutôt que de thérapeute, etc.

C'est l'École de santé publique qui dispense des formations de 2e et 3e cycles dans les différents domaines intéressant la santé publique.

*Les étudiants peuvent valoriser les stages effectués après leur sixième année d'études médicales dans le cadre de leur formation spécifique en médecine générale s'ils s'inscrivent au CUMG (Centre universitaire de médecine générale) et suivent un programme organisé par ce CUMG (directive européenne 93/16/CE du 05/04/1993).*

### Programmes

#### Orientation en médecine générale

##### Premier semestre

Stages hospitaliers organisés et agréés par le CUMG. Les étudiants de cette orientation doivent choisir leurs stages recommandés dans la liste des stages agréés par le CUMG.

##### Deuxième semestre

##### A. Stages

Six mois de stage de médecine générale dont au moins 3 mois chez un maître de stage en médecine générale nommé par la Faculté, le reste étant partagé entre 1 à 3 mois maximum chez un chargé de stage choisi par l'étudiant et/ou 1 mois de stage pédagogique externe de médecine générale.

**B. Enseignement**

L'enseignement, interactif avec la pratique de stage, s'organise, pendant le deuxième semestre, lors de la *journée de retour*, le vendredi.

Cet enseignement comporte les cours suivants qui ne sont accessibles qu'aux étudiants qui effectuent pendant ce semestre leur stage de médecine générale dans le cadre du CUMG :

Tous ces cours sont agréés CUMG.

<u>MED2380</u>	Prescriptions médicales[3h+14h] (1 crédit)	Pierre Chevalier, Cassian Minguet, Dominique Pestiaux (coord.), Daniel Vanthuyne
<i>[partim : 14h]</i>		
<u>MEGE2101</u>	Séminaires de médecine générale[22h] (2 crédits)	Philippe Heureux, Cassian Minguet, Dominique Pestiaux, Daniel Vanthuyne (coord.)
<u>MEGE3021</u>	Recherche, littérature médicale et qualité des soins en médecine générale[20h] (2 crédits)	Pierre Chevalier, Jean-Marie Degryse, Dominique Pestiaux (coord.)
<u>MEGE3040</u>	Organisation logistique de la médecine générale[16h] (2 crédits)	Didier Thillaye du Boullay, Charles Vanwelde (coord.)
<u>MEGE2000</u>	Parcours de formation et tutorat[20h] (2 crédits)	N.
<i>et un cours à option à choisir parmi les cours suivants :</i>		
<u>MEGE2121</u>	Questions spéciales de pratique de stage en médecine générale[16h] (2 crédits)	Daniel Vanthuyne
<u>MEGE2432</u>	Séminaire de sensibilisation à la relation médecin-malade en médecine générale[16h] (2 crédits)	Dominique Charlier, Philippe Heureux (coord.), Dominique Pestiaux
<u>MEGE2122</u>	Formation aux techniques et aptitudes en médecine générale[16h] (2 crédits)	Daniel Vanthuyne, Charles Vanwelde (coord.)
<u>MEGE3011</u>	Questions approfondies en médecine générale[20h] (2 crédits)	Cécile Bolly, Jean Laperche, Dominique Pestiaux (coord.), Michel Vanhalewyn
<u>PEDI2190</u>	Formation complémentaire en médecine préventive du nourrisson et du jeune enfant[30h] (3 crédits)	Dominique BECKERS, Eddy Bodart, Naima Deggouj, Pierre-Louis Docquier, Geneviève FRANCOIS, Françoise SMETS, Dominique Tennstedt, David Tuerlinckx (coord.), Demet Yuksel

*(1re partie, PEDI2190 A, 15h)*

Le **jury de médecine générale** a lieu entre fin mai et mi juin.

**A l'issue de leurs études, les étudiants de l'orientation médecine générale doivent avoir suivi un total de 200 heures de cours agréés organisés par le CUMG qui constituent le pré requis nécessaire à toute formation en médecine générale en post-curriculum.**

**Autres orientations****Premier semestre**

Au cours du 1er semestre de 4e doctorat, l'étudiant poursuit les stages obligatoires et recommandés entamés pendant le 2e semestre du 3e doctorat. Il termine ses 4 grands examens cliniques.

L'évaluation de ces stages et de ces examens fait l'objet d'une prédélibération partielle en janvier.

**Deuxième semestre**

Le 2e semestre du 4e doctorat est un semestre d'orientation, qui aura été préparé pendant le 3e doctorat en fonction de la filière choisie.

**Orientation en médecine spécialisée**

Le deuxième semestre comprend 6 mois de stage. L'étudiant doit effectuer ce stage dans la ou les spécialités pour lesquelles il postule. En effet, pour les futurs spécialistes, c'est au cours de ce semestre que se déroulent les " **concours** " en vue de la sélection des médecins assistants cliniciens candidats spécialistes (MACCS).

Les étudiants qui souhaitent se spécialiser en *stomatologie ou en chirurgie maxillo-faciale* doivent être sélectionnés au concours d'accès à cette spécialité avant de pouvoir entamer cette formation.

Les étudiants qui souhaitent compléter leur 200 heures agréées, de façon à pouvoir se réorienter vers la médecine générale au cas où ils ne seraient pas sélectionnés à un concours, doivent suivre des cours agréés par le CUMG.

**Orientation recherche**

Pour les étudiants qui choisissent cette orientation, le 2e semestre du quatrième doctorat consistera en stages plein temps dans un ou plusieurs laboratoires de la Faculté de médecine.

Ils pourront, s'ils le souhaitent, suivre un ensemble de cours choisis en fonction de leur intérêt scientifique (éventuellement dans le programme d'une autre Faculté). Ce programme (stages et enseignement), composé par l'étudiant et son promoteur, sera envoyé avant le 1er décembre au Président du comité d'année de 4e doctorat et au Président de la commission des étudiants chercheurs.

L'ensemble du programme du 2e semestre du quatrième doctorat devra être approuvé avant le 20 décembre par la commission

des étudiants chercheurs qui avertira l'étudiant, son promoteur, le Président du quatrième doctorat et la faculté.

**Orientation médecine du travail**

Au cours du 2e semestre de 4e doctorat, l'étudiant doit effectuer au moins deux fois deux mois de stages chez un maître de stage en médecine du travail reconnu par la faculté (s'adresser au Professeur D. Lison, TOXI 3054, Tél. 02/764.32.20).

**Autres orientations en santé publique**

Pour les étudiants qui choisissent cette orientation, le 2e semestre du 4e doctorat comprend des stages dans des institutions responsables d'un programme de santé communautaire (s'adresser à l'unité d'épidémiologie, Tél. 02/764.33.20), et des stages dans des pratiques médicales agréées.

Le choix des lieux de stage sera déterminé en fonction de l'orientation voulue par l'étudiant: santé communautaire, santé et environnement, médecine scolaire, médecine d'expertise, éducation pour la santé, gestion et administration des institutions de santé, épidémiologie, recherche clinique, etc.

**Évaluation**

Au terme de chacun des stages obligatoires, l'étudiant doit présenter un grand examen clinique qui évalue globalement les connaissances théoriques et pratiques de la discipline concernée. Les notes de ces grands examens cliniques seront examinées en délibération de 4e doctorat. Le jury de 4e doctorat délibérera sur ces notes et les notes de stage.

Le grade final sera attribué par un jury d'études qui intégrera le curriculum d'études de l'étudiant et l'évaluation des activités d'étudiant chercheur.